

ARRETE N°2025-11-AR-1646 SP CIRCULATION MODIFICATIF

Le MAIRE de GRANVILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'arrêté municipal N°2020-06-AR-767 en date du 10 juin 2020, réglementant la circulation Rue de la Crête (sur un tronçon),

CONSIDERANT que des modifications doivent être apportées et qu'il importe de prendre toutes mesures d'ordre et de sécurité,

ARRETE

- ARTICLE 1 L'article 1 de l'arrêté municipal N°2020-06-AR-767 en date du 10/06/2020 relatif à la circulation Rue de la Crête (sur un tronçon) est modifié comme suit :
 - A compter du 24 novembre 2025 jusqu'à nouvel ordre :
 - Rue de la Crête RD 911 (tronçon en agglomération PR de 71+635 à 72+446) : la circulation sera en sens unique de Saint-Pair sur Mer vers Granville.
- **ARTICLE 2** La signalisation de circulation sera mise en place par les services de la Ville.
- ARTICLE 3 La Directrice Générale des Services de la Mairie; le Commandant, Chef de la Circonscription de Police de Granville, le Chef de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRANVILLE, LE 24 NOVEMBRE 2025

ARRETE N°2025-11-AR-1646

RRETE N°2025-11-AR-1646 DESTINATAIRE	NOMBRE
Affichage	1
Police Nationale Pompiers Police Municipale Pluricommunale Catherine CHARTRIN	0000
Service Communication	@
Gilles MENARD Fany GARCION Jean-Marc WOJYLAC Cabinet du Maire Services Techniques Laurent PETITGAS Ludovic NICOLLE Pascal DRIEU Bastien LEMAILE Sylvain CLEMENT	0000000000
Service Mobilité NEVA	@
ATD Départementale Mer et Bocage	@
Conseil Départemental 50 Marie BREGEAULT	@
Hôpital Avranches/Granville	@
Centre de rééducation Le Normandy	@
GTM Déchetterie	@
Mairie de Saint-Pair-sur-Mer	@